

29 octobre 2010
Français
Original : anglais

**Groupe d'experts des Nations Unies
pour les noms géographiques**
Vingt-sixième session
Vienne, 2-6 mai 2011

Documentation de la session

Note du Secrétariat

Délais impartis et langues utilisées

1. Les langues officielles de la vingt-sixième session du Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques sont l'anglais, l'arabe, le chinois, l'espagnol, le français et le russe. Étant donné que les moyens disponibles sur place pour la traduction et la reproduction des documents de la session seront limités, les gouvernements sont priés de faire parvenir au Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies dès que possible, et au plus tard le 25 février 2011, les documents numériques qu'ils auront établis concernant les questions inscrites à l'ordre du jour provisoire de la vingt-sixième session.

2. Il importe que les gouvernements et les experts respectent les délais impartis pour l'envoi des documents de sorte que ceux-ci puissent être affichés sur le site Web du Groupe d'experts et mis à disposition avant la session sur la page Web de la Division de statistique du Secrétariat de l'ONU (<http://unstats.un.org/unsd/geoinfo>).

Formatage et présentation des documents

3. Les documents, établis au format Microsoft Word ou PDF, peuvent être envoyés au secrétariat du Groupe d'experts par courrier électronique (voir les adresses ci-après). Il est essentiel qu'ils soient d'une longueur raisonnable et ne comptent pas plus de 10 pages. Le point de l'ordre du jour provisoire (GEGN/26/1) au titre duquel le document est présenté doit aussi être indiqué. Pour que la session se déroule dans les temps, certains documents pourront devoir être soumis pour information et non pour examen. Les documents de plus d'une page devront être accompagnés d'un résumé d'un ou deux paragraphes figurant en en-tête.

4. Les dispositions nécessaires doivent être prises à l'avance avec le secrétariat du Groupe d'experts pour toute présentation nécessitant un rétroprojecteur (PowerPoint, par exemple) ou autre type de matériel audiovisuel.

Rapports des divisions

5. Les rapports établis par les divisions au titre du point 4 de l'ordre du jour provisoire devraient porter sur des thèmes présentant un intérêt pour l'ensemble des divisions. Comme les rapports nationaux ne font pas l'objet d'un point distinct de l'ordre du jour, les informations s'y rapportant doivent figurer dans les rapports des divisions. Il peut s'avérer plus judicieux de présenter certains éléments au titre des activités des groupes de travail (ou d'autres points de l'ordre du jour) plutôt que dans les rapports des divisions.

Rapport sur les travaux de la session

6. Le rapport sur les travaux de la session sera publié en un seul volume. Les documents techniques reçus dans les délais impartis pourront être consultés sur le site Web du Groupe d'experts.

7. Les coordonnées de la personne à contacter pour s'adresser au secrétariat du Groupe d'experts sont les suivantes :

Sakine Warschburger
Division de statistique de l'Organisation des Nations Unies
Service des services statistiques
2 United Nations Plaza, DC2-1682
New York, NY 10017
États-Unis d'Amérique

Adresse électronique : warschburger@un.org

Prière de mettre en copie M^{me} Vilma Frani : frani@un.org.
